



Rapport annuel sur les progrès réalisés par le Service de la viabilité du système de santé

Juin 2025

Aperçu

Le Service de la viabilité du système de santé travaille à définir une base de programmes et services essentiels pour les TNO. Il s'appuie pour ce faire sur un cadre de suivi et d'évaluation qui décrit ses objectifs ainsi que les méthodes de mesure des progrès accomplis et les paramètres relatifs à la publication des rapports.

Pour rendre compte de ses progrès vis-à-vis dudit cadre, le Service de la viabilité du système de santé doit produire un rapport annuel relatif au plan de surveillance du rendement. Le présent document offre un résumé de son premier rapport annuel, pour la période s'étendant de juin 2024 à juin 2025.

Principaux progrès réalisés

Le Service de la viabilité du système de santé a accompli des progrès non négligeables dans plusieurs domaines, ce qui ouvrira la voie à d'autres analyses ultérieurement. Voici les premières réalisations faites :

- Création du Service : l'approche à adopter en matière de gestion de projets a été

scellée, le cadre de suivi et d'évaluation a été mis sur pied, des partenariats clés ont été créés à l'échelle du système de santé et des services sociaux et huit des neuf postes prévus ont été pourvus.

- Réalisation d'une analyse préliminaire du système de santé et des services sociaux : les programmes et services offerts au sein du système ont été cernés et leur coût d'exploitation a été établi.

Cette analyse préliminaire a également permis de recenser sept catégories de programmes et services pour lesquelles un examen de la viabilité serait le plus bénéfique. Pour en savoir plus sur cette analyse préliminaire, veuillez cliquer [ici](#).

- Lancement de l'évaluation opérationnelle des catégories prioritaires de programmes et services (évaluation de la situation actuelle), à l'aide des commentaires du personnel responsable des différents programmes.

Sources des données et échanges

Pour son rapport annuel relatif au plan de surveillance du rendement, le Service de la viabilité du système de santé s'est largement appuyé sur les données administratives dont il disposait. À l'inverse, il a recouru à d'autres sources de données pour mener à bien son analyse préliminaire ainsi que l'évaluation opérationnelle :

- Données financières (budgets, rapports sur les écarts et détails relatifs aux transactions);
- Publications, rapports et examens relatifs à l'efficacité et à la viabilité des programmes et services;
- Évaluations précédentes des programmes et services, et cadres antérieurs de la gestion du rendement;
- Données issues de provinces et d'autres territoires du Canada concernant la prestation de programmes et services;
- Lois, règlements, politiques, lignes directrices et normes connexes;
- Résumés des échanges menés avec la direction, les gestionnaires et le personnel responsables des programmes et services de toutes les catégories en ce qui concerne les facteurs de coût et les évaluations opérationnelles.

Réussites et difficultés

Le Service de la viabilité du système de santé a mené à bien deux des cinq activités ciblées dans le cadre de suivi et d'évaluation : cerner les programmes et services actuellement offerts par le système de santé et des services sociaux des TNO, et déterminer lesquels contribuent le plus à la progression des coûts.

L'analyse préliminaire dans le cadre de laquelle ces activités ont été réalisées a été menée à son terme trois mois plus tôt que prévu, c'est-à-dire en juin 2025. Toutefois, le Service de la viabilité du système de santé continue de dresser l'inventaire des programmes et services et l'établissement des coûts à mesure que son étude approfondie permet de faire ressortir des informations plus exactes.

La disponibilité des données reste un défi pour le Service de la viabilité du système de santé, et ce, en raison de la complexité et de l'ampleur du système de santé et des services sociaux, de la variété des systèmes de collecte des données, de la multitude des méthodes employées, et des exigences juridiques relatives à la protection de la vie privée et des renseignements sur la santé. Le Service de la viabilité du système de santé continue de collaborer avec les équipes concernées ainsi qu'avec les gestionnaires des différents programmes et services pour atténuer ces difficultés.

Prochaines étapes

Les évaluations opérationnelles se poursuivent; celles portant sur les catégories prioritaires devraient être terminées d'ici la fin janvier 2026. Les autres devraient être clôturées d'ici la fin juin 2026. Le Service formulera alors ses recommandations concernant l'offre d'une base de programmes et de services essentiels.

Le Service poursuit ses efforts pour examiner la viabilité des programmes et services prioritaires énoncés dans son premier rapport annuel. Il communiquera les progrès réalisés en ce sens au Comité permanent des affaires sociales en publiant des mises à jour biannuelles et en envoyant des infolettres au personnel du système de santé et des services sociaux.

Le Service de la viabilité du système de santé continuera en outre de collaborer avec les équipes concernées pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun dans le cadre des initiatives visant à favoriser la viabilité du système, l'objectif étant de réduire au minimum les doublons lors des échanges ou de l'analyse des données.

Le prochain rapport annuel sera publié en juillet 2026.

Coordinnées

Service de la viabilité du système de santé

HCSSU_Info@gov.nt.ca

Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones

[https://www.eia.gov.nt.ca/fr/viabilite-du-
systeme-de-sante](https://www.eia.gov.nt.ca/fr/viabilite-du-systeme-de-sante)